Ref. formation 202411280983

SST + MAC APS

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREFOPS SUD OUEST
Mme ESTEVES Anne-Sophie
05.57.77.24.18
anne-sophie.dacosta@crefops.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pour suivre la formation SST, aucun pré-requis n'est nécessaire - Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire si la date de validité est dépassée - Évaluation pédagogique et personnalisée (10 questions réponses courtes) - Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...) - Pour les ressortissants étrangers, avoir 5 ans de présence sur le territoire français

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation SST a pour objectif de faire acquérir les conduites à tenir et les gestes de premiers secours afin d'intervenir auprès d'une victime et de devenir auxiliaire de prévention dans son entreprise. L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée d'agent de prévention et de sécurité (APS).

Contenu et modalités d'organisation

DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 1 Situer le cadre juridique de son intervention Protéger : (L'alerte aux populations et alertes particulières, analyse de l'accident et protection) Examiner La victime saigne t-elle abondamment ? La victime s'étouffe t-elle ? La victime répond-elle ? La victime respire t-elle ? Faire alerter ou alerter : Qui alerter ? Comment ? Quel message ? Secourir La victime saigne abondamment La victime s'étouffe La victime se plaint de malaise La victime se plaint de brûlures La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment La victime ne répond pas mais elle respire La victime ne répond pas, et ne respire pas DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 2 Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise Mettre ses compétences afin de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) Pour le renouvellement de la carte professionnelle CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ (4h00) COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7h00) COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00) MODULE « PATRIOTIQUE » (3h00) Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00532296	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC